

Harcèlement moral et discrimination

A travers ce dispositif, il est visé de renforcer l'appropriation des positions CFDT, en matière juridique, ainsi que les compétences et les connaissances de nos élus.

Objectifs

1. Définir les notions de harcèlement, discrimination et harcèlement discriminatoire.
2. Appliquer les règles relatives à la charge de la preuve et à la prescription pour analyser une situation de harcèlement ou de discrimination.
3. Analyser les rôles et les pouvoirs du juge prud'homal dans le cadre d'une action en justice.

**21.00** Heures**3** Jours

Pré Requis

Avoir suivi la formation nouveaux CPH

Parcours pédagogique

Notions fondamentales : harcèlement moral et discrimination
Eléments constitutifs appréciés par le juge
Principes de non-discrimination et d'égalité de traitement
Les formes de discrimination
La charge de la preuve en matière de harcèlement et de discrimination
Les moyens de preuve
Délais de prescription
La procédure prud'homale
Les prérogatives du juge prud'homal
L'évaluation et l'indemnisation du préjudice
Conséquences juridiques de la reconnaissance du harcèlement et/ou de la discrimination
Etude de cas finale

Objectifs pédagogiques

Identifier les 3 étapes respectives du principe d'aménagement de la charge de la preuve en matière de harcèlement et de discrimination
Examiner les moyens de preuve
Définir la notion de prescription
Appliquer les règles de la prescription en matière de harcèlement et de discrimination
Décrire les modalités de saisine du Conseil de prud'hommes en matière de harcèlement moral et discrimination
Identifier les prérogatives du juge
Estimer le préjudice subi
Définir les conséquences juridiques de la reconnaissance du harcèlement et/ou de la discrimination

Méthodes mobilisées

Méthodes expositive, interrogative, affirmative, active, ludopédagogie.

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e - CPH



Méthodes d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation
Evaluation sommative à la fin de la formation
Evaluation de satisfaction à la fin de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Bâtiment ERP PMR- Nous contacter sur contact@irefe.fr pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Pascal QUINTON
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038441
Mail : pascal.quinton@irefe.fr